



Date de génération de ce justificatif : 26/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MISSION PROTECTION SURETE – Constitution de société

Référence : L029500

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 31 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 20/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MISSION PROTECTION SURETE Sigle : MPS. Objet social : La surveillance humaine ou par des systèmes de sécurité électroniques, conseils techniques de sécurité, le gardiennage de biens meubles ou immeubles, la sécurité des personnes s'y trouvant ; Rondier. Le transport de fonds ; La sûreté dans les aéroports et les ports, les opérations de vidéo surveillance ou vidéo protection ; La sécurité incendie. Siège social : 12 rue Albert Lebrun 29400 Landivisiau. Capital : 3000 €. Durée : 99 ans. Président : M. MANIKON Paramahseeven, demeurant 14 rue Albert Lebrun 29400 Landivisiau. Immatriculation au RCS de Brest

[Consulter cette annonce en ligne](#)